

GRÉSIVAUDAN

BERNIN

Un Conseil technique et apaisé

Bientôt la relâche. Après un hiver glacial, les élus de Bernin se sont retrouvés jeudi soir dans un climat presque tempéré.

Le préambule, dorénavant consacré à la liste des délégations prises par le maire entre deux séances, a bien failli nous donner tort. Tous les élus présents n'avaient pas ladite liste... Parmi eux, le conseiller municipal Olivier Legate, dont les recours gracieux contre le projet de crèche portent, entre autres, sur un manque d'information du maire (nos éditions du 18 et 22 avril). Photocopie en main, Laurence Bellicard demandait à Olivier Legate : « Je n'ai pas eu de réponse concernant mes recours... » Normal, lui répondait sèchement le mai-

re, « c'est un refus implicite ». Fin de la discussion.

À part deux votes contre (du même Olivier Legate) portant sur les ressources humaines, la séance a recueilli l'unanimité. Unanimité sur le projet d'une mare pédagogique à la Fontaine Bonnet (estimé à 4 416 € et éligible pour une subvention du conseil général).

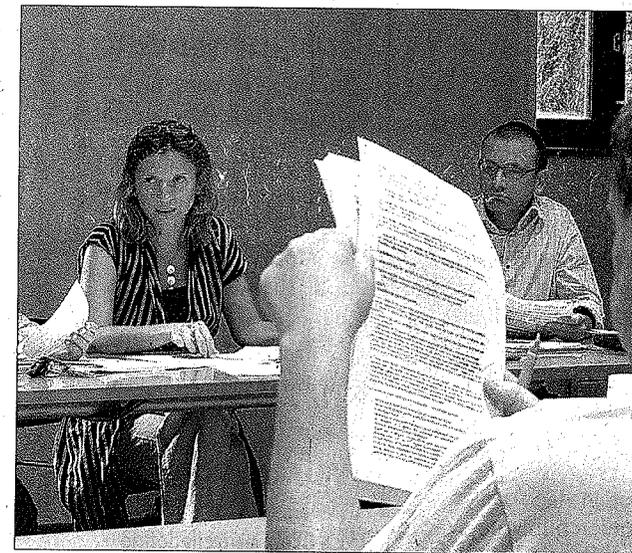
Unanimité aussi sur les modifications de garanties d'emprunt concernant les opérations immobilières de Liaud et des Michellières.

Unanimité encore pour adhérer officiellement au dispositif départemental ETOIL.ORG qui enregistre les demandes de logement social et que la commune utilise depuis trois ans. « On fait

plutôt bien notre travail, ajoutait à ce sujet la première adjointe Cécile Rocca, car toutes les communes n'accueillent pas les personnes pour les enregistrer. Ce service est correct et il fonctionne. »

C'est le choix de recruter un agent non titulaire sur un poste de responsable ressources et achat durable qui n'a pas plu à Olivier Legate. Comme lui, Laurence Bellicard aurait préféré trouver un fonctionnaire sur ce poste, mais « on a eu très peu de candidatures et elles n'avaient pas les compétences requises. » Ce poste de rédacteur, d'une durée déterminée d'un an, ne sera pas à temps complet. Il sera occupé au plus tard le 18 juin.

Céline FERRERO



Jeudi, la séance du Conseil s'est ouverte par la rapide lecture des délégations prises par Laurence Bellicard, maire. Une information qu'Olivier Legate a demandée en avril...